

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

196114

M23- N° 0044515

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 6624

Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MAZIANE KHADJA

Date de naissance : 10/10/1960

Adresse : Walili (C) 4-11 quartier des

Hôpitaux cas

Tél. : 0661993361

Total des frais engagés : 640,50 + 29,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/02/2024

Nom et prénom du malade : MAZIANE KHADJA

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Diabète type II + Bronchite aigüe + constipation

Enfant

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 22/02/2024

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07				
02				
20/04				

DR. BETTACHE Achraf
Medecine Générale
Bd Oued Tasseoul/Rue 80, N36
Oulfa, Casablanca
Tél: 06 45 55 06 54
INPE: 061300711

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
PHARMACIE KABLI Lot Faraj 126 Stdi Maatrouf Casablanca Tél: 0522 97 32 93			640,50

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX

DENTAL TREATMENT

H 1 2 3 4 5 6 7 8
2 1 2 3 4 5 6 7 8
3 4 5 6 7 8 1 2 3
4 5 6 7 8 1 2 3 4
5 6 7 8 1 2 3 4 5
6 7 8 1 2 3 4 5 6
7 8 1 2 3 4 5 6 7
8 1 2 3 4 5 6 7 8

D G B

O.D.F		DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE	
H	25533412	21433552	
D	00000000	00000000	
	00000000	00000000	
B	35533411	11433553	
G			

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

O.D.F		DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE	
H	25533412	21433552	
D	00000000	00000000	
	00000000	00000000	
B	35533411	11433553	
G			

DENTAL TREATMENT

H 1 2 3 4 5 6 7 8
2 1 2 3 4 5 6 7 8
3 4 5 6 7 8 1 2 3
4 5 6 7 8 1 2 3 4
5 6 7 8 1 2 3 4 5
6 7 8 1 2 3 4 5 6
7 8 1 2 3 4 5 6 7
8 1 2 3 4 5 6 7 8

D G B

CCEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

CCEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. BETTACHE ACHRAF

Médecine Générale

Lauréat de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca



الدكتور بطاش أشرف

الطب العام

خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

ORDONNANCE

Casablanca, le : 17/12/2024

LOT 230444 1
EXP 01 25
PPV 97.90 DH

Ofiken® 200 mg Céfixime Remboursable AMC
5 x 10 comprimés pelliculés

www.ams.org/proc

6118000 022336

Ofiken® 200 mg

6 118000 022336

LOT 230855
EXP 02 25
PPV 97.90 DH

PPV: 49,60 DH
LOT: 23H10
EXP: 08/2026

Patient: MABIANE KHADIJA

84180 1) Amarel 6 my

rep 4

2). *Zetralax* (Coates)

Microlavend ij

3). Ofiken Lös

20.5.2019 10:20 28 Jan

1958

Date de 05.2023
fab
Date Exp 04.2025
Lot 123

LOT / BATCH: 18496
FAB / MFR: 10-2022
EXP: 09-2025

50 g e

PPV: 66.80 DH

Gr «E» Rue 80 N°36, 1er étage. Lot El Oulfa - Casablanca

Tél.: 05 22 91 50 40

Dr. BET^d
Medecine Générale
Bd Oued Tassaout Rue 80,
Quita Casablanca
06 45 55 06 54

FRAKIDEX Pomi. Ophta. 5 g
Distribué par : ZENITHPHARMA,
96 zone industrielle Tassila Inezgane.
Agadir- Maroc. PPV : 20.80 dr
AMM N°30/19/DMP/21/NRQDNM

66,80 6j. Flamaxine
1 app x 2 j

75,00 x 3 j). On call extra Bandelettes

=
225,00 1 mesure x 3 j

640,50

Dr. BETTACHE Achraf
Medecine Générale
Bd Oued Tasseoul, Rue 80 N36
Oulfa Casablanca
Tél 06 45 56 54

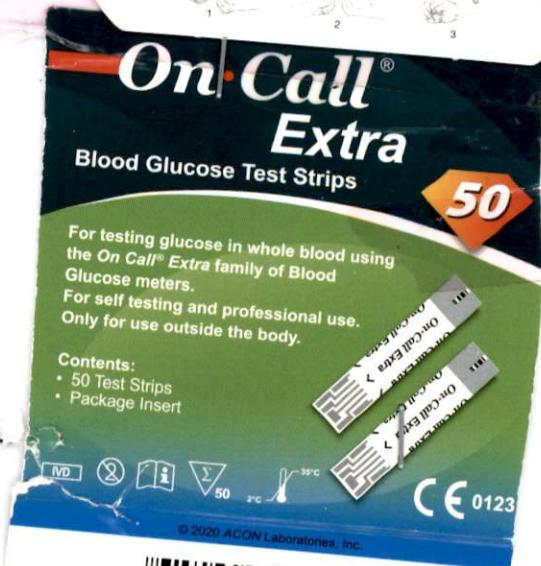
Fabriqué par : SMB

SMB TECHNOLOGY S.A.
39 rue du Parc Industriel,
B-6900 MARCHE-EN-FAMENNE, Belgique.

6 118001320103



Remboursable



6 8260755953 4

INFO PHARMA

10, Rue Boulimane Bourgogne
Casablanca 20040 Morocco
Tel: + 212 5 22 22 34 07
+ 212 5 22 22 12 55
Fax: + 212 5 22 47 45 92

On-Call® Extra

Blood Glucose Test Strips

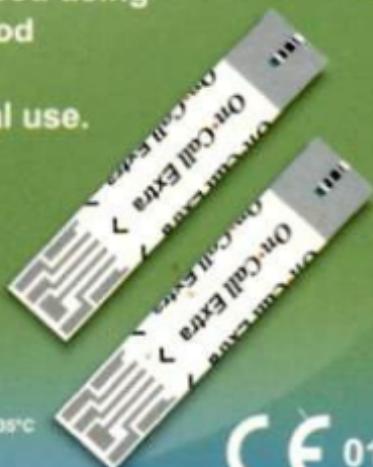
50

For testing glucose in whole blood using
the *On Call® Extra* family of Blood
Glucose meters.

For self testing and professional use.
Only for use outside the body.

Contents:

- 50 Test Strips
- Package Insert



© 2020 ACON Laboratories, Inc.



6 8 2 6 0 7 5 5 9 5 3 4

INFO PHARMA

10, Rue Boulmane Bourgogne
Casablanca 20040 Morocco
Tel: + 212 5 22 22 34 07
+ 212 5 22 22 12 55
Fax: + 212 5 22 47 45 92

On-Call® Extra

Blood Glucose Test Strips

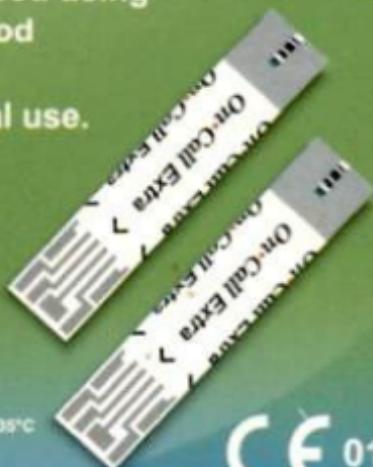
50

For testing glucose in whole blood using
the *On Call® Extra* family of Blood
Glucose meters.

For self testing and professional use.
Only for use outside the body.

Contents:

- 50 Test Strips
- Package Insert



© 2020 ACON Laboratories, Inc.



6 8 2 6 0 7 5 5 9 5 3 4

INFO PHARMA

10, Rue Boulmane Bourgogne
Casablanca 20040 Morocco
Tel: + 212 5 22 22 34 07
+ 212 5 22 22 12 55
Fax: + 212 5 22 47 45 92